Institut de Formation des Ambulanciers
CCI LE MANS SARTHE

Institut de Formation des Ambulanciers,
185 rue Henri Champion - 72100 LE MANS
02 43 40 60 85 - ifa@lemans.cci.fr
ifa.lemans.sarthe.cci.fr

ATTESTATION AUXILIAIRE AMBULANCIER

- Personnes concernées : Tout public
- Devis sur demande. Financement possible.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Accompagnement possible par le référent handicap.

PRÉ REQUIS

- La formation conduisant au métier d'auxiliaire ambulancier est accessible sans condition de diplôme

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- 4 mois entre le 1er contact et l'entrée en formation

DURÉE

- 91h d'enseignements théoriques et pratiques

PÉDAGOGIE

- Pédagogie active et réflexive
- Mises en situation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de ce cycle de formation, les stagiaires seront capables :

- d'assurer la conduite d'un véhicule sanitaire
- de seconder l'ambulancier DE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuves écrites et pratiques

VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation délivrée par l'Institut de Formation des Ambulanciers de la CCI Le Mans Sarthe permettant l'accès aux fonctions d'auxiliaire d'ambulancier
- AFGSU 2 délivrée par le CESU (recyclage tous les 4 ans)

+ de 95 %
obtiennent leur attestation et ont un emploi dans les 6 mois

100%
des apprenants satisfaits de la formation

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME / COMPÉTENCES VISÉES

- **AFGSU2 (21h)**
  - Prendre en charge des urgences vitales
  - Prendre en charge des urgences potentielles
  - Participer à la prévention des risques collectifs
- **Hygiène - Prévenir la transmission d'infection (14h)**
  - Infection - prévention du risque infectieux et accidents d'exposition au sang
  - Prévenir la transmission d'infection
- **Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes (28h)**
  - Brancardage : MID, pont simple, passage de fenêtres
  - Ergonomie : Mobilisation, manutention et installation des patients
  - Prévention du dos
- **Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage (7h)**
  - Principes de communication
  - Ethique et déontologie
- **Assurer la sécurité du transport sanitaire (17h30)**
  - Le code de la route
  - La conduite
  - Le véhicule
  - Le patient
- **Respecter les règles et valeurs de la profession (3h30)**
  - Les règles de la profession
  - Le transport sanitaire dans le système de santé et la sécurité civile
  - L'organisation du transport sanitaire en entreprise en lien avec la législation sociale
  - Les règles déontologiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- Ambulance équipée
- Salles de travaux pratiques :
  - appartement témoin
  - chambre d'hôpital
  - manutention
- Salle informatique équipée et centre de documentations et de ressources
- Salle de cours

INTERVENANTS

- Aides-soignants
- Ambulanciers
- Infirmiers
- Médecins
- Sage-femmes
- Pompiers

PERSPECTIVES APRÈS LA FORMATION

VIE **ACTIVE**

- Auxiliaire ambulancier

POURSUITE **D'ÉTUDES**

- Diplôme d'État d'Ambulancier

Version au 28/04/2022